

C'est une blague ? 3000 euros mensuels pour les pauvres députés qui n'ont pas été réélus ?

écrit par Christine Tasin | 7 août 2024



Ministère des Bras Cassés  parodie

@VilainCat

...

● Le gouvernement démissionnaire souhaite mettre en place une allocation spécifique de 3000 euros par mois pour tous les députés ayant perdu leur siège lors des dernières élections législatives.





Ministère des Bras Cassés  parodie

@VilainCat



● Le gouvernement démissionnaire souhaite mettre en place une allocation spécifique de 3000 euros par mois pour tous les députés ayant perdu leur siège lors des dernières élections législatives.



<https://x.com/VilainCat/status/1820503174719099349>

J'espère que c'est une blague... je n'ai pas trouvé de source pour confirmer ou infirmer mais le pire est que c'est possible. Les salauds ça ose tout ! Par ailleurs les pleureuses sont assurées d'une allocation chômage confortable pendant un an et demi, qui dit mieux ?



Yann Gaudin ✓

@yanngaudin

...

Tel est pris qui croyait prendre

Les députés au chômage toucheront 3 850 € net par mois les 6 premiers mois puis 2 700 € net sur une durée totale maximum d'1 an 1/2 (un peu plus longtemps pour les députés à partir de 53 ans).

Depuis 2018 les allocations chômage des députés sont régies par les mêmes règles que pour les autres chômeurs, et c'est ballot puisque sans les réformes macronistes les députés auraient pu percevoir 3 850 € net pendant 2 ans.

Evidemment j'imagine qu'une bonne partie de ces députés chômeurs aimeraient retrouver leur mandat à l'occasion de législatives anticipées en 2025. En attendant, feront-ils l'objet de contrôles de la recherche d'emploi ?...

Mais ça pleure... Mettez-moi tout ce monde aux champs ! C'est bientôt l'époque des vendanges, je verrais bien Raquel Garrido et la Kéké avec le panier de vendangeur au lieu des Polonais qui viennent chaque année remplacer nos étudiants faineants. Pas vous ?

Néanmoins les ex-députés d'en vouloir à mort à Macron de les avoir mis sur le pavé, traduisez, d'avoir mis fin à une rente indécente... vu ce qu'ils font à l'AN !

Certains osent « quand vous perdez 4500 euros par mois, ça fait un trou ». J'ose espérer que le quidam en question n'a pas voté pour la réforme des retraites ni pour l'augmentation du prix de l'énergie...



Le Parisien 
@le_Parisien



Ex-députés, ils peinent à retrouver du boulot

155 ex-députés sont restés sur le carreau après la dissolution. Ces battus essaient donc de se reconvertir, mais pas simple en plein mois d'aout



«Quand vous perdez 4500 euros par mois, ça fait un trou» 

l.leparisien.fr/sMLN



8:01 PM - 4 août 2024 - 30 Mins

Screenshot

Ça pleure, ça téléphone, à la recherche d'une autre sinécure payant bien, incapables que sont la plupart de ces inutiles de retrousser leurs manches pour travailler, vraiment. Il est évident que 577 députés c'est beaucoup trop et que ça ne sert qu'à permettre aux mondialistes de garder le pouvoir grâce au jeu de découpage de la France en circonscriptions magouillées.

Au lendemain des [élections législatives anticipées](#), le

téléphone de [Bertrand Pancher, ex-patron des députés du groupe Liot](#) (centriste), sonne toujours autant qu'avant, mais pas pour les mêmes raisons... « Bertrand, t'as pas du boulot pour moi ? » lui demandent ses anciens collègues, qui se sont retrouvés, comme lui, au chômage du jour au lendemain.

« Quand vous avez été président de groupe parlementaire, vous connaissez beaucoup de monde, cela permet de trouver des opportunités professionnelles », estime l'élu, par ailleurs président du think tank Décider ensemble. Il reconnaît que certains de ses ex-camarades « sont paniqués, inquiets, désespérés » par cette brusque plongée dans le vide.

<https://www.leparisien.fr/politique/quand-vous-perdez-4-500-euros-net-par-mois-ca-fait-un-trou-ces-ex-deputes-qui-peinent-a-trouver-du-boulot-04-08-2024-ZTA2XXMD5ZGHXJJPJERMVMPDPI.php?ts=1723008676729>

Ce qui les fait rêver ? Une place de chroniqueur sur les plateaux télé... ça paye bien, ça demande peu de boulot et on reste célèbre... Pauvre France !